



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

FACTURE N° 5080246

Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365

N/REF : 9/07/2025 11H38 C:005360 I:21010  
V/REF : 1018579  
V/Email reçu le Mercredi 09/07/2025 a 11H38

SEMCODA  
Agence De Villeurbanne  
31 RUE LOUIS GUERIN  
CS 30086  
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 06258  
IMMEUBLE : VICTOR HUGO -6258  
21/23, AVENUE VICTOR HUGO  
.  
69160 TASSIN LA DEMI LUNE

Vaulx en Velin, le 06 Aout 2025

Référence Marché: M\_230809003-1  
LOCALISATION : ALLEE HUGO - LOGEMENT DE M SADAQUI AU RDC -TEL 06 51034585  
MOTIF : INTERVENIR POUR REGLAGE DE PORTE DE GARAGE - LA PORTE EST TOMBEE SUR  
NOTRE LOCATAIRE  
Donneur d'ordre : Mme S MATHIEU

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 21/07 A 14H30 :  
INTERVENTION A PARTIR DES GARAGES  
NOUS CONSTATONS QUE LA PORTE EST TOMBEE ET COMPLETEMENT CASSEE  
PREVOIR SON REMPLACEMENT

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 24/07/25 a 17H13 Mme S MATHIEU  
DT LGESTION Email envoyé le 22/07/25 a 08H14 Mme S MATHIEU  
PREVOIR LE REMPLACEMENT DE LA PORTE TOMBEE ET COMPLETEMENT CASSEE SUITE  
AU CONSTAT DE NOTRE PERSONNEL DU 21/07/2025  
NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS POUR LA SUITE A DONNER A CE DOSSIER

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.  
Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.  
Nettoyage du chantier.  
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix  
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

| Quantité | Heures - Suppléments - Descriptif        | N°BT | P.U. HT |       |
|----------|------------------------------------------|------|---------|-------|
| 1,00     | MS00001-Forfait déplacement Ag.Villeurb. | 1    | 56,48   | 56,48 |



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

**FACTURE N° 5080246**

*Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365*

|                                 |              |
|---------------------------------|--------------|
| TOTAL H.T. ....                 | 56,48        |
| T.V.A. a 20,00% .....           | 11,29        |
| <b>TOTAL T.T.C. ....En EURO</b> | <b>67,77</b> |

**Valeur en votre reglement au 30 Septembre 2025**

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal  
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



## Bon de Commande

N° : 1018579 du 09/07/2025

Pr.

SEMCODA  
AGENCE DE VILLEURBANNE  
31, rue Louis Guérin  
CS 30086  
69100 VILLEURBANNE  
Tel:04.78.93.21.92

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention  
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

**Exemplaire à joindre à la facture  
dont le libellé sera conforme  
aux instructions figurant au bas de page**

### Fournisseur

Référence : 272589-FS0061  
Téléphone : 04.78.79.36.36  
Fax : 04.78.79.35.35 Mail: centreappels@servimo.fr;

### Lieu d'intervention

MR SADAoui Bilel  
AVENUE VICTOR HUGO  
69160 TASSIN LA DEMI LUNE

### Référence de la Demande

THCSERPP Txv hors contra Serrurerie Partie privat. 1  
01-EE-2216-ENT-61563100  
Marché : M - 230809003-1

Téléphone : 06.51.03.45.85

06258-00002-00099-00034 GAR / Type 0

Etage : RDC

Date entrée: 25/10/2024

### Délai

Date limite exécution : 24/07/2025

| Prestation à réaliser                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Qté  | PU HT | Mt HT | Mt TVA | Total TTC |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|-------|-------|--------|-----------|
| MS00001 Forfait déplacement                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 1,00 | 56,49 | 56,49 | 5,65   | 62,14     |
| MS00093 Réglage de porte de garage<br>ajustage de la crémonne, gâche, graissage des pièces en mouvement, refixation des rails, des supports de câbles, ajustage tringlerie, tension des ressorts, y compris toutes sujétions<br><br>Merci d'intervenir au plus vite, la porte est tombée sur notre locataire. Cordialement | 1,00 | 71,89 | 71,89 | 7,19   | 79,08     |

|                  |               |
|------------------|---------------|
| Total H.T.       | 128,38        |
| Total TVA        | 12,84         |
| <b>Total TTC</b> | <b>141,22</b> |

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par MATHIEU Stéphanie le 09/07/2025

**Le Responsable  
Nom et Signatu**

Le Responsable d'Agence,

Alban BLOCHET

Visa pour bonne exécution  
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon  
CS 91007  
01009 BOURG en BRESSE CEDEX  
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

## Attestation simplifiée

### 1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

### 2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement  
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation) .....

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation  
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage  
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de ..... millièmes de l'immeuble  
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **AVENUE VICTOR HUGO 69160 TASSIN LA DEMI LUNE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

### 3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)  
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :  
*Cochez les cases correspondant aux éléments affectés*  
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures  
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques  
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

*NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit*

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %  
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

### 4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

*Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)*

Fait à **VILLEURBANNE**

le **09/07/2025**

Signature du client ou de son représentant

**Nadia DIAF**

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1018579